



Service d'étude du fonds de prévoyance et carnet d'entretien



Soumission

Hoodi offre un service professionnel de préparation du carnet d'entretien et de l'étude du fonds de prévoyance. Notre service est offert exclusivement aux petites copropriétés verticales de 20 unités et moins et aux copropriétés horizontales comportants 20 immeubles ou moins.

Notre mission est d'offrir un niveau de qualité technique élevé aux petites copropriétés pour les services professionnels en lien avec le projet de loi 16, une tarification transparente et une expérience client moderne. **Notre service est offert partout au Québec.**

Hoodi est membre provincial du RGCQ et de l'ASCQ, est un partenaire de Desjardins Entreprises et de Condolégal.

Hoodi est un leader au Québec dans l'élaboration de carnets d'entretien et d'études du fonds de prévoyance de copropriétés, et dans la démocratisation de l'accès à ces services pour les petites copropriétés.

À qui s'adresse le service

Hoodi offre ses services aux copropriétés suivantes, partout au Québec :

- Les copropriétés verticales de 20 unités et moins;
- Les copropriétés horizontales de 1 à 20 immeubles (maximum 20 unités par immeuble).

Déroulement d'un mandat

Voici les étapes de réalisation d'un mandat avec Hoodi.

Étape 1 : Commande du service Hoodi

Un représentant du syndicat de copropriété place une commande pour le service Hoodi en ligne, à partir de [notre site web](#). Une fois la commande complétée, un premier versement de 50% sera demandé pour confirmer le mandat. Notre équipe révise les documents et informations soumis dans la commande et contacte le représentant du syndicat, au besoin, si des précisions sont nécessaires.

Étape 2 : Examen visuel des parties communes

Une fois la commande soumise par le représentant du syndicat de copropriété, le professionnel chargé du projet, un technologue professionnel membre de l'OTPO, transmet ses instructions à un inspecteur en bâtiment. L'inspecteur contacte le représentant du syndicat pour convenir d'un rendez-vous pour l'examen visuel sur place des parties communes.

Lors de sa visite, l'inspecteur constate l'état des éléments qui composent les parties communes de la copropriété et en estime la durée de vie restante. L'inspecteur note également les déficiences, défauts ou problèmes potentiels qui pourraient nécessiter des interventions à court terme.

À la suite à sa visite, l'inspecteur rédige son rapport et le transmet au chargé de projet avec toutes les photos prises sur place ainsi que d'autres informations demandées par chargé de projet.

*Pour des raisons de qualité, notre équipe n'effectue pas d'examen visuel de parties communes en hiver. Pour les mandats octroyés tard à l'automne, ou pendant l'hiver, les rendez-vous sont pris après la fonte des neiges.

Étape 3 : Préparation du carnet d'entretien

Une fois tous les documents et informations reçus de l'inspecteur en bâtiment, le chargé de projet prépare le carnet d'entretien. Pour ce faire, ce dernier établit l'inventaire des parties communes selon la norme Uniformat II, puis établit une planification des réparations majeures et remplacements de parties communes prévisibles à court, moyen et long terme. Les échéances de ces interventions sont

déterminées en fonction de l'état observé lors de l'examen visuel, de l'année de mise en place des éléments et des durées moyennes pour des éléments comparables.

Le chargé de projet prépare également un calendrier des entretiens courants recommandés pour les éléments qui composent les parties communes de la copropriété en spécifiant la fréquence et les moments recommandés pour effectuer ces entretiens, ainsi qu'un niveau de priorité.

Étape 4 : Préparation de l'étude du fonds de prévoyance

À cette étape, le chargé de projet estime les coûts des réparations majeures et remplacements des parties communes prévus au carnet d'entretien.

En se basant sur les dépenses prévues pour les réparations majeures et remplacements des parties communes, le chargé de projet prépare un ou plusieurs scénarios de contribution au fonds de prévoyance qui tiennent compte de différents paramètres incluant, par exemple, le solde actuel du fonds de prévoyance, les projections d'inflation des coûts de construction, les intérêts pouvant être générés par le placement du fonds de prévoyance ainsi que le rattrapage à faire pour mettre le fonds de prévoyance à niveau.

Étape 5 : Livraison

Une fois toutes les étapes réalisées, les rapports sont livrés en version électronique au syndicat de copropriété:

Carnet d'entretien:

- Inventaire avec une fiche descriptive pour chaque élément (pdf)
- Rapport d'état d'immeuble / rapport d'inspection (pdf)
- Planification des réparations majeures et remplacements (pdf + Excel)
- Planification des entretiens courants (pdf + Excel)

Étude du fonds de prévoyance:

- Coûts estimés des réparations majeures et remplacements de parties communes (pdf)
- Scénarios de contribution au fonds de prévoyance (pdf)

Suite à la livraison, notre équipe demeure disponible pour répondre aux questions.

Tarification

**Les coûts présentés dans cette offre de services peuvent changer sans préavis. Consultez [notre site web](#) pour la tarification en vigueur.*

Pour les copropriétés verticales :

- 2 à 4 unités : 2499\$ + taxes
- 5 à 10 unités : 2899\$ + taxes
- 11 à 20 unités : 3399\$ + taxes

Pour les copropriétés horizontales :

- 1 à 4 immeubles : 1999\$ + taxes
- 5 à 10 immeubles : 2499\$ + taxes
- 11 à 20 immeubles : 2899\$ + taxes

(Le nombre d'immeubles comprend les immeubles « à construire » dans le cas d'un projet immobilier non finalisé)

Rabais offert pour les groupes de copropriétés identiques :

- 2 syndicats : 200\$ de rabais pour chaque syndicat ;
- 3 syndicats : 250\$ de rabais pour chaque syndicat ;
- 4 syndicats : 300\$ de rabais pour chaque syndicat ;
- 5 syndicats : 350\$ de rabais pour chaque syndicat.

Contactez-nous pour les instructions pour obtenir le rabais de groupe.

Promotion : logiciel Hoodi gratuit 1 an

Confiez la réalisation de votre carnet et votre étude à notre équipe et obtenez le logiciel Hoodi gratuit pendant 1 an. L'utilisation du logiciel est facultative. Aucun engagement nécessaire et aucun renouvellement automatique.

Promotion : syndicats membres ou clients Desjardins

Un rabais de 150\$ est offert aux copropriétés qui ont un compte bancaire ou leur assurance chez Desjardins. Cette promotion peut être combinée au rabais de groupe.

Les délais

Le délai de livraison approximatif est entre 6 et 9 mois, selon la demande et la période de l'année. Les délais de livraison approximatifs sont tenus à jour sur notre FAQ : <https://www.hoodi.ai/foire-aux-questions>.

*Pour des raisons de qualité, notre équipe n'effectue pas d'examen visuel de parties communes en hiver. Les mandats octroyés tard à l'automne, ou pendant l'hiver, ne pourront débuter qu'au printemps, après la fonte des neiges.

Documents et informations nécessaires

Voici les documents et informations à avoir en main pour commander le service Hoodi.

- Les modifications apportées à votre déclaration de copropriété (résolution, annexes, addendas, etc.)
- Le solde du fonds de prévoyance au début de l'année financière, la contribution totale pour l'année financière et les décaissements prévus;
- **Pour les copropriétés verticales** : les plans d'architecture/construction de l'immeuble OU le certificat de localisation des parties communes (un ou l'autre);
- **Pour les copropriétés horizontales** : le plan d'implantation OU le certificat de localisation des parties communes (un ou l'autre);

Les **documents** doivent être en format numériques. Les photos de documents ne sont pas acceptées. Vous pouvez numériser vos documents papiers dans un centre de reprographie près de chez vous, au besoin.

Commander le service Hoodi

Pour commander le service Hoodi, qui permettra à votre copropriété d'obtenir une inspection, un carnet d'entretien et une étude du fonds de prévoyance, le tout réalisé par des professionnels du bâtiment, il suffit de placer une commande en ligne.

Commander le service

Questions fréquentes

*Pour plus de questions et réponses, consultez notre [FAQ en ligne](#) ou contactez-nous.

Est-ce que le service comprend un examen visuel sur place?

Oui, l'examen visuel des parties communes sur place est compris et vous obtiendrez un rapport d'état / rapport d'inspection des parties communes. L'état des composantes sera pris en compte pour établir les échéances de travaux du carnet d'entretien et, par conséquent, sera pris en compte dans les recommandations financières de l'étude du fonds de prévoyance.

Est-ce que le service comprend un carnet d'entretien éditible / modifiable?

Oui, un carnet d'entretien compatible avec Excel (et autres logiciels comparables) est compris dans les documents livrés avec notre service. Le carnet présente la planification des travaux majeurs, la planification des entretiens ainsi qu'un tableau de suivi pour consigner les interventions réalisées au fil du temps.

Pour les copropriétés qui souhaitent un outil plus adapté pour la tenue de leur carnet d'entretien, nous offrons **le logiciel Hoodi**, une solution en ligne qui permet de faire le suivi des travaux et des entretiens, documenter les interventions effectuées au fil du temps, gérer les tâches administratives et centraliser tous les documents de la copropriété de façon sécuritaire. [Tous les détails ici.](#)

Promotion : l'accès au logiciel est fourni gratuitement pendant 1 an lorsque vous faite préparer le carnet d'entretien et l'étude du fonds de prévoyance avec Hoodi. Après cette première année, le syndicat aura le choix de continuer à utiliser le logiciel selon la tarification en vigueur. Aucune obligation d'utiliser le logiciel et aucun engagement requis.

Est-ce que l'étude et le carnet sont réalisés par des professionnels?

Oui. Nos carnets d'entretien et études du fonds de prévoyance sont livrés par des technologues professionnels membres de [l'OTPO](#).

Ressources

Si vous avez des questions sur notre **service professionnel** de préparation du carnet d'entretien et de l'étude du fonds de prévoyance de votre copropriété, nous vous invitons à vous inscrire à une **séance d'information** où vous pourrez obtenir toutes les réponses à vos questions.

[Participer à une séance d'information](#)

Si vous avez des questions sur le **logiciel Hoodi**, nous vous invitons à vous inscrire à une **séance d'information** où vous pourrez découvrir le logiciel et obtenir toutes les réponses à vos questions.

[Participer à une séance d'information](#)

Nous vous invitons à **consulter nos articles** pour en savoir davantage sur la gestion du fonds de prévoyance, du carnet d'entretien, et sur la gestion de copropriété en général.

[Voir les articles](#)

Inscrivez-vous à notre infolettre pour ne rien manquer des nouvelles importantes du monde de la copropriété, la publication de nouveaux articles et nos offres de webinaires gratuits.

[M'inscrire à l'infolettre](#)

Prêts à nous confier la réalisation de votre carnet d'entretien et de votre étude du fonds de prévoyance?

Placez votre commande pour nos services dès maintenant.

Commander le service

Pour plus d'informations, contactez-nous:

- info@hoodi.ai
- 1 888 944 6634

